

# Ordonnance souveraine n° 11.965 du 30 mai 1996 rendant exécutoire la convention de l'Organisation météorologique mondiale, faite à Washington le 11 octobre 1947

---

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	30 mai 1996
Publication	<a href="#">Journal de Monaco du 14 juin 1996</a> <sup>[1 p.4]</sup>
Thématiques	International - Général ; Environnement et biodiversité ; Air et climat

---

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1996/05-30-11.965@1996.06.15>

**LEGIMONACO**

[www.legimonaco.mc](http://www.legimonaco.mc)

Vu la Constitution du 17 décembre 1962 ;

Nos instruments d'adhésion à la convention de l'Organisation météorologique mondiale, faite à Washington le 11 octobre 1947, ayant été déposés le 9 avril 1996 auprès du Gouvernement des États-Unis d'Amérique, ladite convention recevra sa pleine et entière exécution à compter du 9 mai 1996.

## **PAYS SIGNATAIRES**

La convention, qui a été ouverte aux signatures le 11 octobre 1947 à Washington et est restée ensuite ouverte aux signatures pendant une période de cent vingt jours, a été signée au nom des pays suivants :

- Argentine
- Australie
- Belgique  
(y compris le Congo Belge)
- Birmanie
- Brésil
- Canada
- Chili
- Chine
- Colombie
- Cuba
- Danemark
- Égypte
- Équateur
- États-Unis d'Amérique
- Finlande
- France
- Grèce
- Guatemala
- Hongrie
- Inde
- Irlande
- Islande
- Italie
- Mexique
- Norvège
- Nouvelle-Zélande
- Pakistan
- Paraguay
- Pologne
- Portugal
- République des Philippines
- République Dominicaine
- Royaume des Pays-Bas
- Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
- Siam
- Suède
- Suisse
- Tchécoslovaquie

- Turquie
- Union Sud-Africaine
- Uruguay
- Yougoslavie.

## Notes

## Liens

1. Journal de Monaco du 14 juin 1996

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/fr/Journaux/1996/Journal-7238>